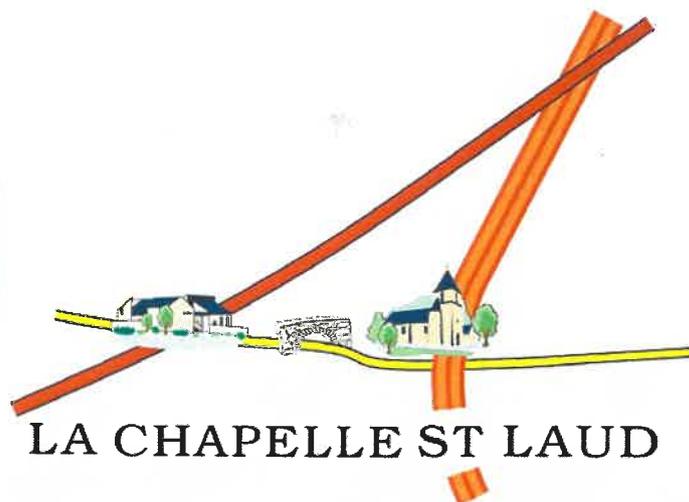


Gazette



LA CHAPELLE ST LAUD



Le Repas annuel des Séniors

N° 96 Avril, mai, juin 2019

Allocution de Monsieur le Maire

S'adressant aux Séniors.

C'est toujours avec le même plaisir que la municipalité vous reçoit pour le traditionnel repas des Aînés appelé aujourd'hui repas des Séniors, cela fait un peu mieux c'est dans l'air du temps mais les années sont toujours là ainsi que parfois les douleurs, vous êtes présents c'est bien là l'essentiel !

Quelques changements dans notre organisation d'une part le service sera assuré par 2 élus volontaires Patricia et Sébastien que je remercie vivement pour cette participation active.

D'autre part, le traiteur attitré depuis des années Mr GUINEBERT, ayant évolué dans son activité et n'étant plus en mesure de satisfaire nos papilles j'ai fait appel à Laurent PICARD traiteur à Saint Saturnin pour lui succéder avec la même satisfaction du moins je l'espère que celle que nous pouvions avoir les années passées.

Merci également à Laurence à qui j'ai laissé libre cours pour l'impression des menus sauf la couleur des serviettes, j'ai choisi le vert car politiquement c'est à la mode.

Je dois présenter mes excuses à une personne Claudine LACROZE oubliée par l'ordinateur mais elle est là présente, vous pourriez me dire l'ordinateur à bon dos car en réalité 4 personnes ne figurent pas sur la liste des plus de 65 ans, nous avons une véritable anomalie à régler car la liste comporte des noms de personnes parties depuis des années 10 ans et même +, elle oublie des personnes arrivées depuis quelques temps, nous allons remédier à ce dysfonctionnement rapidement en reprenant ligne par ligne manuellement de façon à disposer d'une liste à jour des personnes de 65 ans et + (90 personnes environ).

Nous ne sommes que 39 réunis ce jour, vous allez me dire vous en avez oublié non pas 4 mais 50 non l'explication est simple : une quinzaine sont souffrants ou trop fatigués pour être parmi nous j'en profite pour saluer plus particulièrement les doyens de la commune François GILBERT et Fernande sa femme, Mr et Mme IVCHOWITZ, Mr et Mme de VILLERS, Mme ROCHE, Mr Charles NICOLE.

Une pensée pour Hélène LEGAY décédée le 1er mars 2019, épouse de Claude, 1er Adjoint, elle nous accompagnait régulièrement, l'absence de Claude s'explique.

20-25 personnes ne sont jamais venues respectons leur choix.

Une dizaine n'étant pas disponibles ce jour, je me dois également de saluer les doyennes présentes Anne SOLEAU née en 1925, Simone DAUVÉ née en 1927, Gisèle LOGERAIS 1930. Il s'avère que 3 femmes détiennent la palme de la longévité voilà une interrogation sur laquelle vous allez pouvoir réfléchir pendant le repas.

Merci pour cette écoute.

Etat civil

Naissances :

*Léo André Lionel REIGNER
Né le 16 mai
De David REIGNER
Et Amélie JEHANNO



*Eléna HAUTREUX
BESNARDEAU
Née le 16 mai
De Fabien HAUTREUX
Et Jessica BESNARDEAU

Mariage :

Le 1^{er} juin
David Denis Raymond LESURTEL
Et Hélène Marie Dominique
COTTINEAU
5 Impasse de la Grande Varenne



L'essentiel des Conseils Municipaux

AVRIL

Vote des taux d'imposition – année 2019

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents, après en avoir délibéré, la reconduction des taux de 2018 pour l'année 2019, soit :

- Taxe d'habitation : 15,53 %
- Taxe foncière (bâti) : 24,19 %
- Taxe foncière (non bâti) : 41,01 %

Affectation du résultat de fonctionnement du budget général

Monsieur le Maire, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2018,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

. Résultat de fonctionnement :

- Résultat de l'exercice	- 26.700,27
- Résultats antérieurs reportés	361.923,56
- Résultat à effectuer	335.223,29

. Solde d'exécution de la section d'investissement

- Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 25.364,76
- Solde des restes à réaliser d'investissement	- 10.000,00
- Report en fonctionnement au 002	299.858,53
- Affectation en réserves 1068	35.364,76

Vote du budget général – exercice 2019

Après présentation par Patrice VIAU des données chiffrées de l'exercice 2019, le Conseil Municipal vote à l'unanimité ce budget qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses :

A pour la section de fonctionnement : 666.468,53 €

A pour la section d'investissement : 220.864,76 €

Signature convention pour participation frais de scolarité (commune de Seiches sur le Loir)

Monsieur le Maire présente aux Conseillers la convention émise par la Mairie de Seiches sur le Loir, concernant la participation 2019 des frais de scolarités de deux enfants de La Chapelle Saint Laud scolarisés en Classe ULIS (Unités localisées pour l'Inclusion Scolaire) de Seiches sur le Loir, pour un montant total de 870,80 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents autorise Monsieur le Maire à la signer.

Affaires diverses

- Plui : Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (ex communauté de communes) est officiel depuis le 29 mars. La procédure du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe) est lancée. Des renseignements seront pris auprès des assurances pour un recours contre le PLUi.

- Gens du Voyage (8 caravanes): leur présence a duré 14 jours en bout de terrain du stade. Une plus grosse pierre sera posée pour bloquer tout passage.

- Projet Eoliennes : une commerciale de la Société Siemens Gamesa, en quête de sites pour implantation d'éoliennes, s'est présentée en mairie.

- Panneau d'affichage : une demande a été formulée par mail pour apposer un panneau d'affichage près du distributeur à pains.

- Projet d'élevage de volailles bio : une visite chez Mr Antoine Bellanger est prévue vendredi 5 avril à 17 h 30.

Une nouvelle date sera proposée pour un samedi matin pour celles et ceux ne pouvant s'y rendre.

MAI

Monsieur Boucly : sorties scolaires

Monsieur Boucly présente un projet de classe découverte prévu du 30 septembre au 4 octobre 2019 destiné à tous les élèves de l'école, au centre Bouëssé-la-Garenne (Mûrs-Erigné).

Le coût global du projet se chiffre à 15.667,26 €, supporté à part égale par L'Association des Parents d'Elèves, l'OCCE, la mairie, les familles.

Le thème du séjour porte sur la coopération et l'apprentissage de l'autonomie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents donne son accord pour la participation financière communale (3.916 €), à condition que le personnel communal accompagnateur puisse rentrer le soir à leur domicile. Le Conseil Municipal refuse de payer les heures supplémentaires qui représentent environ 1.100€

Echanges suite à visite Elevage

Une visite précédant la réunion de conseil s'est effectuée ce jour sur les lieux du projet de Mr Antoine Bellanger (« La Maison Neuve »).

Monsieur Bompas rappelle :

- que cet espace est classé en zone A dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en date du 1er avril 2019,
- que la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe, la Chambre d'Agriculture, la Commission Sécurité (pompiers) ont émis un avis favorable au projet,
- que deux demandes de permis de construire ont été déposées en mairie : un concernant la construction de deux poulaillers, un pour la construction de trois bâtiments : local abattage et vente, un hangar, un sas sanitaire. Le Service Instructeur d'urbanisme a donné un avis favorable à chacun d'eux,
- le nouveau zonage (zone agricole) du PLUI pénalise le développement de la commune,
- un recours juridique concernant la zone 2AUh n'est plus possible (cette zone n'existe plus).

JUIN

Tarifs cantine garderie :

Les tarifs cantine restent inchangés : 3,60 € (repas enfant habitant la commune), 4,10 € (repas enfant hors commune)
Le tarif de la garderie : 0,40 € le quart d'heure (au lieu de 0,36 €). Pénalité de retard pour la garderie du soir : 4 € à partir de 18 h 15, si le parent n'a pas prévenu l'école.

Lotissement de Champailly

Les premières ventes sont en cours de réalisation.



Semaine Nationale des Retraités et des personnes âgées

Les CCAS des communes de la Communauté de Commune Loir et Sarthe participe à la semaine bleue, gratuit pour les personnes de 60 ans et plus.

Programme

Lundi 7 octobre après-midi : Randonnée au bord du Loir départ de Seiches sur le Loir via Corzé

Mardi 8 octobre : Thé dansant à Seiches/le Loir

Vendredi 11 octobre : cinéma à Jarzé

Un goûter vous sera offert

ECOLE

1. Les prévisions des effectifs et la répartition pédagogique pour la rentrée 2019 et la nouvelle équipe.

Noms et prénoms des professeurs affectés sur les classes par le conseil des maîtres	EFFECTIFS PAR COURS									
	Cycle I			Cycle II			Cycle III			Effectif par classe
	1 ^{ère} année PS 1	2 ^{ème} année PS2	3 ^{ème} année MS	1 ^{ère} année GS	2 ^{ème} année CP	3 ^{ème} année CE1	1 ^{ère} année CE2	2 ^{ème} année CM1	3 ^{ème} année CM2	
Karine Chasle		12	12							24
Marie Courdoisy				10	13					23
Rémi Boulmer et						14	13			27
Philippe Boucly et Angélique Landois								8	15	23
TOTAL		12	12	10	13	14	13	8	15	97

Une demande a été envoyée auprès des services de l'Académie en demandant que M. Marais puisse poursuivre le remplacement de Mme Courdoisy à la rentrée puisqu'elle doit reprendre en janvier 2020.

Mme Landois intégrera l'équipe. Elle assurera la décharge de direction de M. Boucly, normalement le mardi, et une demande a également été envoyée auprès des services de l'Académie afin qu'elle puisse compléter le service de M. Boulmer.

Nous souhaitons une bonne continuation à Mmes Lenogue et Desblé dans leurs nouvelles affectations.

2. Liste des fournitures scolaires.

Peu de changement, elle sera distribuée dans les cahiers des élèves et affichée en fin d'année sur le panneau d'affichage de l'école.

3. La liaison CM2 6^{ème}

Les CM2 ont visité le collège Vallée du loir de Seiches. Ils ont découvert le fonctionnement du collège, mangé au self et participé à un escape game mathématiques en lien avec une classe de 6^{ème} de M. Daury. Les inscriptions ont eu lieu courant juin.

M. Boucly assistera à une réunion de coordination pour faire le point sur les élèves avec l'équipe de direction du collège.

4. Bilan des sorties pédagogiques et projets.

PS-MS : Spectacle l'Ombre de Tom, spectacle adapté aux élèves sur le thème des émotions.

Rencontre maternelle sur des ateliers d'athlétisme toute la matinée puis pique-nique.

Handégamins : sortie CE2-CM1-CM2 à Avrillé, annulée à cause des conditions météorologiques.

Sortie Théâ : en partenariat avec l'OCCE, la classe de GS-CE2 s'est rendue sur Nantes pour une rencontre avec plusieurs classes de l'Académie pour présenter leur travail et rencontrer l'auteur Fabien Arca.

Sortie CLEA : projet en partenariat avec la CCALS, la classe de CP-CE1 a participé à une rencontre avec d'autres classes pour présenter le travail réalisé en classe avec l'appui des comédiennes qui ont à l'issue montré leur spectacle.

Sortie à Paris : la classe de CM1-CM2 a visité l'Assemblée Nationale, fait un tour des principaux monuments de Paris en car, visité le Louvre. La sortie s'est bien déroulée sur un rythme soutenu.

5. Le Projet d'école

Il a été présenté lors du Conseil d'école pour donner les principaux axes de travail ciblés par l'équipe enseignante pour permettre une meilleure réussite des élèves et enrichir les différents partenariats dont celui école famille et école mairie afin de permettre la coopération, l'inclusion de tous nos élèves.

Il est consultable à l'école et une présentation succincte en sera réalisée lors des réunions de rentrée ou de la réunion de présentation du projet classe découverte, début septembre.

6. Le Projet Classe de découverte du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre 2019.

Depuis le mot distribué dans les cahiers, il a été légèrement modifié.

D'une part, les élèves de PS-MS partiront le lundi et mardi mais ne dormiront plus sur place, les trajets seront assurés en car le matin et en fin d'après-midi.

De même, les élèves de GS-CP iront en classe découverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi mais effectueront les trajets en car le matin et en fin d'après-midi.

Enfin, les élèves de CE1-CE2 et de CM1-CM2 partiront en classe découverte du mardi matin au vendredi soir, soit 4 jours et trois nuits sur place.

Tous les élèves pique-niqueront ensemble (fourni par les familles) le mardi midi.

Le projet reste sur les mêmes contenus pédagogiques autour du sport et de la nature pour toutes les classes de la PS au CE2 et sur une classe cinéma pour les CM.

Le coût global, compte tenu des changements (repas, nuitées, transports en car) est inférieur d'environ 1200 euros, ce qui réparti en quatre entraînait une diminution de 300 euros pour la mairie, l'APE, l'OCCE, les familles. Au final, cela aurait diminué de 3 euros environ par élève à la charge des familles.

Après plusieurs contacts auprès d'école de formation de professeurs, de personnel, médical ou paramédicale, d'éducateurs, d'université, les délais de réponses par rapport à la constitution de leurs emplois du temps ne nous permettent pas à ce jour d'avoir de nom pour les accompagnateurs. L'équipe enseignante souhaitant dans la mesure du possible, notamment par rapport à l'aspect autonomie ne pas faire appel aux parents, nous attendons confirmation d'autres contacts.

S'il s'avérait que nous n'avons pas de réponses, un mot sera transmis aux familles pour pouvoir nous accompagner notamment pour les classes avec nuitées.

D'un commun accord, en envisageant un surcoût pour dédommager des accompagnateurs, il est finalement décidé de laisser le même tarif aux familles et de diminuer la part des autres partenaires. L'argent qui n'aura pas été dépensé pour ce projet réinvesti pour nos élèves.

7. Abonnement hiboutheque

L'abonnement a été renouvelé.

8. Travaux et suivi des points évoqués lors des derniers conseils d'école.

L'école remercie la mairie pour l'installation des rideaux dans la salle de motricité qui ont une réelle efficacité tant au niveau obscurcissement de la salle que de l'effet sur la température.

Le lavabo a été remis à niveau, les fuites et interrupteurs réparés.
Compte tenu des frais engagés pour le projet ENIR et de classe découverte, la mairie essaiera de mettre en œuvre au plus vite l'équipement en rideau des classes de PS-MS puis dans un second temps de GS-CP.

Les autres travaux sont de l'ordre de l'entretien des locaux et seront suivis par le Directeur et la mairie.

Le Directeur rappelle qu'il faudrait inclure dans le prochain budget la mise en place d'une alarme par rapport au projet d'équipement numérique, d'autant qu'une effraction a eu lieu cette année.

9. Le bilan des exercices incendie et PPMS.

Pas d'exercice de confinement réalisé compte tenu du manque de signal.

Des barres anti-panique ont été installées.

M. Boucly sera plus vigilant pour mettre en œuvre les exercices réglementaires prévus et s'y engage pour l'année prochaine.

Il va se rapprocher du conseiller de prévention suite à une demande des parents par rapport à un exercice réalisé sur temps périscolaire par exemple. Peut-il rentrer dans le cadre des exercices de prévention de l'école ?

10. Projet ENIR (Ecoles Numériques innovantes et Ruralité)

La mairie a transmis ce jour la convention à remplir. Le projet avance. M. Boucly a fourni un devis de 14 007,60 euros à la mairie qui reprend les équipements attendus. Il transmettra les autres devis d'entreprise pour respecter les procédures de marché public.

Les devis seront signés dès retour de l'accord de l'Etat pour le financement.

Nous espérons un déploiement courant premier trimestre de l'année scolaire 2019.

11. Le déroulement de la fête de l'école

Début du spectacle à 11h00 (arrivée fixée à 10h30) afin que les enseignants soient présents pour leurs classes.

- Classe de PS/MS
- Classe de CP/CE1
- Classe de GS/CE2
- Classe des CM1/CM2

L'après-midi, les vidéos des projets des classes de GS/CE2 et de CP/CE1 seront visibles en salle de motricité.

Jeux l'après-midi.

12. Questions diverses

- a. La cantine peut-elle être agrandie, peut-on avoir trois services au lieu de quatre ?

Il n'est pas question d'agrandissement. La solution des quatre services est finalement la plus adaptée au nombre de demi-pensionnaires : les élèves ont malgré une durée plus faible, un temps pour prendre leur repas un peu plus long. le

volume sonore est amoindri ce qui donne un confort pour les élèves et le personnel.

- b. Peut-on envisager que les élèves prennent leur petit-déjeuner à l'école sur le temps de garderie ?

Il est toujours possible de prendre une collation mais l'organisation en terme de locaux et de personnel ne permet pas un tel service. Une piste proposée est de coucher l'enfant plus tôt pour qu'il puisse bénéficier de son quota de sommeil s'il doit se lever plus tôt.

Le directeur remercie l'ensemble des participants à ce dernier conseil d'école et plus particulièrement Mme Lenogue qui assistait à son dernier conseil d'école à l'école des P'tits Capellaudains.

M. Boucly,
Le directeur,
Président du
conseil d'école

Mme Chasle,
Enseignante

Mme Delaunay,
Adjointe en
charge des
affaires scolaires.

Les événements marquants 2018

Collecte

Passage à la collecte latérale tous les 15 jours pour les ordures ménagères résiduelles et les bacs jaunes

Refonte de la grille de redevance afin de la rendre encore plus incitative

Adhésion de la commune LOIRE AUTHION à Angers Loire Métropole au 01/01/2018

Le SICTOM Loir et Sarthe continue à assurer le service, par convention, jusqu'au 31/12/2021 (fin marché Brangeon)

Déchèterie : installation garde-corps sur les déchèteries de Châteauneuf, Durtal et Tiercé | Enrobé voirie sur la déchèterie de Châteauneuf |

Aménagement d'un nouveau quai sur la déchèterie de Châteauneuf .

Renouvellement du marché d'exploitation des 4 déchèteries (prise d'effet au 02/01/2019) | Étude de faisabilité pour la réhabilitation de la déchèterie de Tiercé |

Futur centre de tri SIVERT/SEDNO/ALM

SPL (société publique locale) créée le 18/12/2017 |

Lancement du marché courant 2018. |

L'attribution définitive devrait être effective en juillet 2019 pour une mise en service | durant l'été 2021

Etude champ photovoltaïque

Accord de principe pour participer à un projet de champ photovoltaïque sur l'ISDND de Tiercé en créant une société avec le SIEMML et Vendée Energie avec prise de participation à hauteur de 10%

Etude sur l'évolution territoriale de la compétence déchet lancée sur le même périmètre que le syndicat d'eau (Anjou Bleu Communauté, Vallées du Haut Anjou, Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance)

Gobelets réutilisables

Depuis 2017, le SICTOM propose aux associations et aux collectivités du territoire, la mise à disposition gratuite de gobelets réutilisables de 33 cl pour leurs événements. Nombre de réservations en 2018 : 5 pour 5 810 gobelets au total

Les bénéfiques sont écologiques :

Réduction des déchets

Réduction d'utilisation de matières premières

Réduction des gobelets laissés au sol

Et économiques : gain par rapport à l'achat de gobelets jetables. L'association SOLIPASS est en charge de la gestion et du lavage des gobelets.

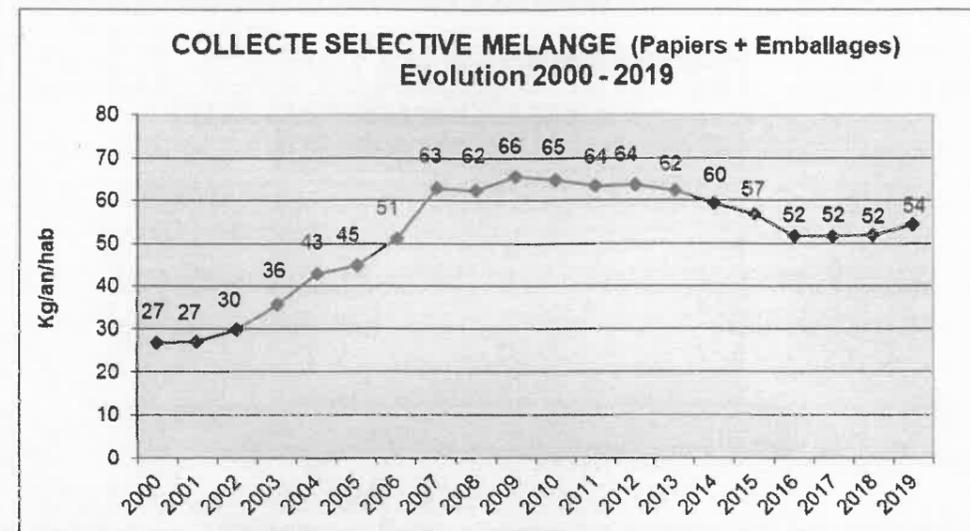
Analyse des tonnages collectés au 31 05 2019.

Evolution 2000-2019 (Kilos par habitant)

	2000	2019	Objectif 2020	moy.nationale
Ordures ménagères résiduelles :	290	111	110	269
Collecte sélective* :	61	97		76
Collecte sélective (bac jaune) :	27	54		47
Collecte du verre :	34	43		29

* papiers + emballages + verre

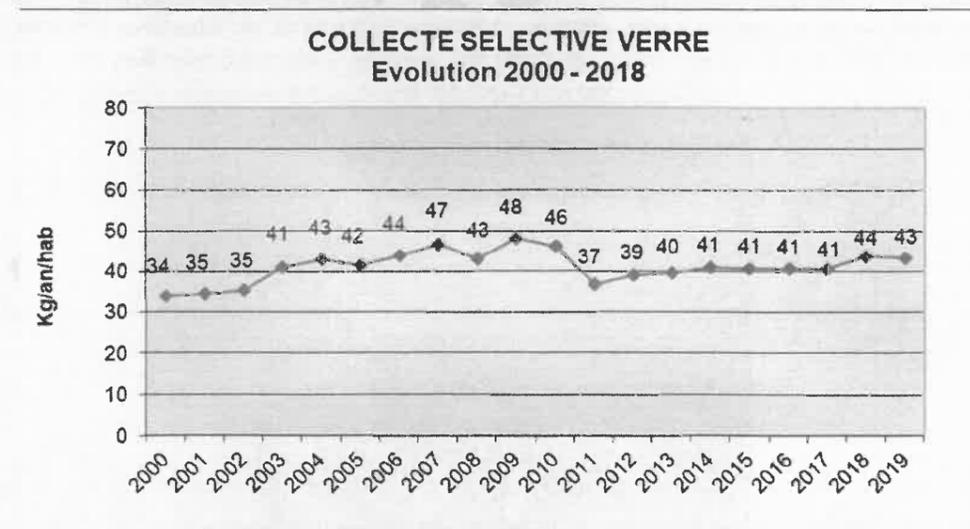
a) Dont mélange (bac jaune)



Moyenne Nationale 2013 : 47 kg/hab (source : ADEME)

↳ Impact de l'extension des consignes de tri des plastiques au 1^{er} janvier 2019

b) Dont verre (apport volontaire)



Moyenne Nationale 2013 : 29 kg/hab (source : ADEME)

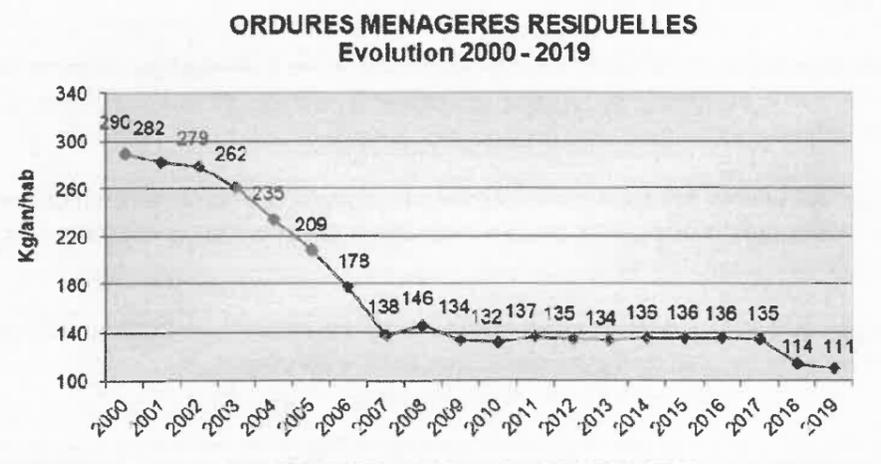
Moyenne pour le même milieu : 41 kg/hab (source : CITEO)

Collectivités les plus performantes : 47 kg/hab (source : CITEO)

b) Premiers résultats tonnages suite aux extensions consignes de tri

TONNAGES COLLECTES AU 30/04/2019

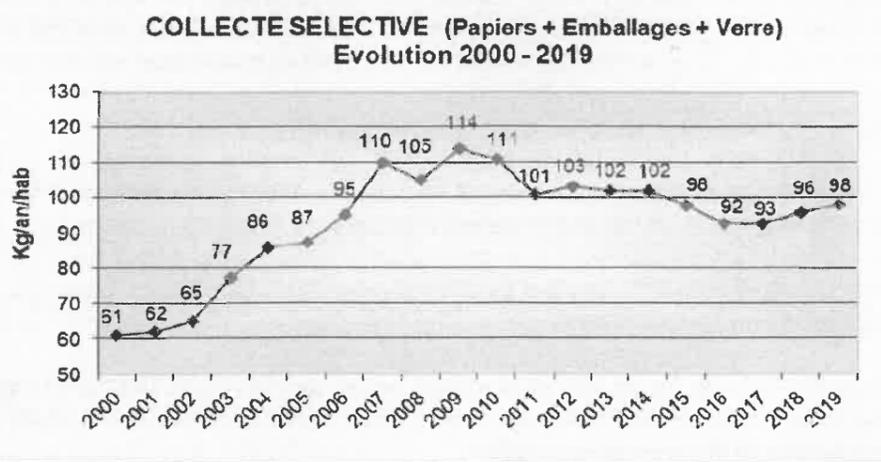
① Ordures ménagères résiduelles



Moyenne Nationale 2013 :	269 kg/hab	(source : ADEME)
Moyenne collectivités en RI 2013 :	131 kg/hab	(source : ADEME)
Rappel Objectif CODEC 2020 :	110 kg/hab	

↳ Impact du nouveau mode de collecte et de la nouvelle grille de facturation dès 2018

② Collecte sélective



Moyenne Nationale 2013 :	76 kg/hab	(source : ADEME)
Moyenne collectivités en RI 2013 :	102 kg/hab	(source : ADEME)

La zumba des capellaudains association sportive de la chapelle saint laud

Zumba



renseignement
0622423625



ambiance
et
défoulement
assurés

La Zumba des Capellaudains

Nouveau cours pour
septembre 2019



Salsa

Bachata

Kizomba

le vendredi 20h/21h a partir de septembre 2019
coach: guy

La zumba des Capellaudains ouvre des cours les
mercredis de juillet
les 3/10/17/24
5 euro le cours

renseignement: 06,22,42,36,25 (lolotte)

Sportivement
La Zumba des Capellaudains

La zumba des
capellaudains



cours de dancehall
ados/adultes

les mardis 19h/20h

renseignement: 0622423625 lolotte
association de la chapelle saint laud

Nouveaux cours pour septembre a la zumba des capellaudains

cours de street dance pour les 10 ans et +

cours découverte les jeudis 19/09,26/09

18h30/19h30

cours découverte gratuit sur inscription

cours de salsa bachata ,kizomba etc

cours découverte gratuit les vendredis

20/09 et 27/09

20h/21h

cours découverte gratuit sur inscription

inscription renseignement:0622423625 (lolotte)



Association
Gym Tonic

Vous propose

Nouveau
coach !!!

Des cours de FITNESS 100% dépenses énergétiques à La Chapelle Saint-Laud

TOUS LES JEUDIS SOIRS DE 20H A 21H

Début des cours le 5septembre 2019

Adhésion annuelle : 80€

Abdos
Step
Fessiers
Musculaire



Renforcement



Cours mixtes

Contact : Mme Voluette Lydie au 06.85.29.57.54 ou auprès de la Mairie



A l'issue de la finale du Trophée Régional des Jeunes Vététistes, nous pouvons féliciter nos 3 jeunes capellaudains :

Ethan JOUBARD (poussin 2^e année) finit champion départemental le 7 avril 2019 à DURTAL et Vice-champion régional sur 36 participants dans la catégorie poussin lors de la finale du 30 juin 2019 à SAINT LEONARD DES BOIS (72) .

Maxime JOUBARD (benjamin 1^e année) finit Vice champion départemental le 7 avril 2019 à DURTAL et 10^e régional sur 64 participants dans la catégorie benjamin lors de la finale du 30 juin 2019 à SAINT LEONARD DES BOIS (72).

Erina JOUBARD (minime 2^e année) finit championne départementale de la catégorie minime le 7 avril 2019 à DURTAL. Malheureusement elle a dû déclarer forfait pour les 2 dernières manches pour blessure et finit donc 6^e féminine régionale à l'issue de la finale le 30 juin 2019 à SAINT LEONARD DES BOIS (72).